

Les Pages Bleues
L'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin

Global Water Partnership West Africa
Partenariat National de l'Eau du Bénin

Bulletin électronique mensuel de l'information sur l'eau et l'assainissement au Bénin
PNE-Bénin 01 BP 4342 Cotonou Tél (229) 21 31 10 93
E-mail: contact@gwppnebenin.org Site: www.gwppnebenin.org

N°008 / Novembre 2011



Après 10 ans d'engagement et d'actions du PNE-Bénin

Des acteurs et partenaires apprécient

2001-2011 : il y a de cela dix (10) ans que naissait le PNE-Bénin en tant que plateforme d'échanges et de concertation de tous les acteurs (publics, privés et société civile) pour promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et contribuer à l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'eau potable et de l'assainissement au Bénin. A l'occasion de ce dixième anniversaire, nous avons donné la parole aux acteurs et partenaires qui apprécient le chemin parcouru.



Edito / Sommaire

EDITO

« Joyeux anniversaire, ami (e) s lecteurs et lectrices » !

Avant tout propos, il me plaît de vous souhaiter bon anniversaire parce que la parution du présent numéro de votre bulletin coïncide avec la célébration des 10 années d'existence du PNE-Bénin dans le paysage des acteurs de l'eau au Bénin. Septembre 2001-Septembre 2011, cela fait exactement 10 ans qu'ensemble nous avons pris l'engagement de faire de notre pays une nation entièrement acquise aux principes de la GIRE. Nous nous sommes, dès lors jetés dans la bataille avec détermination pour l'inscrire parmi les pays qui n'ont pas seulement fait des déclarations d'intention, mais qui se sont effectivement mis à l'œuvre pour faire de la GIRE une réalité.

Ensemble, nous avons fait un parcours riche de plusieurs processus et d'enseignements. A l'occasion du 10ème anniversaire de notre réseau, il est de bon ton que nous marquions un arrêt pour évaluer le chemin parcouru par ensemble, non pour nous glorifier de ce qui a été fait mais plutôt pour prendre conscience de ce qui reste à faire.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler à titre indicatif quelques résultats obtenus avec votre appui. Il s'agit entre autres :

- de la mise en place et du développement de 8 Partenariats Locaux de l'Eau très opérationnels pour la promotion de la GIRE au niveau décentralisé;

- du développement des capacités du Réseau des Journalistes Béninois pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA) actif dans la veille citoyenne et la sensibilisation sur l'AEPA et la GIRE depuis 2007;

- de la conduite d'un processus réussi d'intégration des questions liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans l'enseignement primaire en collaboration avec le Ministère en charge de l'éducation;

- du plaidoyer réussi qui a conduit au vote de la loi portant gestion de l'eau au Bénin ;

- du renforcement des capacités des acteurs à divers niveaux du secteur sur la GIRE ;

- du plaidoyer qui a conduit les honorables députés de l'Assemblée Nationale à autoriser ratification par le Bénin de la Convention de 1997 des Nations Unies relative à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ;

- de la prise en compte de la GIRE dans les politiques et stratégies nationales touchant à la gestion des ressources en eau au Bénin ;

- de la mise en œuvre de trois actions pilotes de démonstration de la GIRE sur le terrain.

Ces résultats ont permis à notre réseau de se donner une identité et de le passer au rang de partenaire de qualité du secteur de l'eau malgré les difficultés qui ont jalonné notre parcours depuis déjà 10 ans. Patiemment mais sûrement, le PNE-Bénin s'est construit une identité reconnue au-delà des frontières du Bénin. Il a gagné la confiance des partenaires au plan national, régional et international.

Je saisis la présente opportunité pour exprimer à tous les acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement, toute la reconnaissance du PNE-Bénin qui continue de placer en vous sa confiance quant au relèvement des défis majeurs du secteur de

l'eau au Bénin.

S'il est vrai que nous avons enregistré des résultats encourageants au cours de ces dernières années, il n'en demeure pas moins vrai que d'autres défis restent à relever pour que le Bénin soit au rendez-vous des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015. Au nombre de ces défis, on peut mettre en exergue :

- la mise en œuvre des 12 chantiers du Livre Bleu Bénin pour l'accès durable, équitable et efficient des populations béninoises aux services d'eau potable et d'assainissement;

- la mise en place et l'opérationnalisation du nouveau cadre de gestion des ressources en eau (création du Fond National de l'Eau, de l'Agence National de l'Eau, du Conseil National de l'Eau, des comités de Bassin) pour une gestion durable des ressources en eau du Bénin ;

- l'extension de l'initiative des actions pilotes GIRE sur toute l'étendue du territoire.

C'est fort de ce qui précède et de ce que nous n'avons aucunement le droit de baisser les bras que dans le présent numéro vous trouverez des productions relatives à l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) autour de quelques sites pilotes, le point de vue d'un élu local sur l'initiative d'amélioration de la gouvernance de l'eau sur l'un des sites pilotes. Aussi, comprendrez-vous qu'à travers la lecture de ce numéro comment le PNE-Bénin, votre plateforme, s'est mis au service du développement du secteur de l'eau au Bénin et ce que les partenaires en pensent.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour nous inviter à l'occasion de l'anniversaire de notre institution commune à plus de mobilisation et d'engagement pour relever les défis des secteurs de l'eau et de l'assainissement au Bénin. La route est longue et parsemée d'embûches que nous avons l'obligation de faire disparaître afin d'aplanir la voie aux générations futures. C'est là tout l'intérêt de notre mission de promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Tout en remerciant à nouveau l'ensemble des acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement pour leur appui constant et les PTF en particulier, je voudrais vous rassurer à contribuer au développement de la GIRE au Bénin.

Restant à l'écoute de vos suggestions pour une meilleure contribution de notre réseau au développement du secteur de l'eau au Bénin, je voudrais en votre nom, remercier l'ensemble des PTF qui nous soutiennent dans le processus et vous souhaiter bonne lecture des productions contenues dans le présent numéro.

Ensemble, restons forts.

Armand HOUANYE

Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

- Editorial

« Joyeux anniversaire, ami (e) s lecteurs et lectrices » !
.....Page 2

- Actualité

D'importantes recommandations pour le PNE-Bénin
.....Page 3

Les usagers de la Lagune de Porto-Novo échangent sur les enjeux
.....Page 4

De l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le Barrage de l'Okpara
.....Page 5

- Parole aux acteurs

« J'invite chacun où qu'il se trouve à adopter de bons comportements.....pour garantir une exploitation durable du plan d'eau »
.....Page 6

- Spécial 10 ans

Après dix ans d'engagement et d'actions du PNE-Bénin : des acteurs et partenaires apprécient
« Ce serait mieux qu'il y ait un partenariat fort entre le gouvernement et le PNE-Bénin », selon Carel de Groot

« Tous les membres doivent tout faire pour que la direction du PNE ne soit pas politisée », selon Léon Anatole Fassinou

« Le Partenariat avec le PNE-Bénin doit continuer et s'intensifier », selon Harold Van der Hoek
.....Pages 7-9

- Analyse

Encore des défis à relever par le PNE-Bénin
.....Pages 10-11

- Conseils et Innovations

.....Page 12



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093

E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

Armand K. HOUANYE

Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Gabriel KPADONOU HOUNSA (DHAB)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

Conseil d'administration 2011

D'importantes recommandations pour le PNE-Bénin

Conformément aux dispositions statutaires du PNE-Bénin, le Conseil d'Administration du réseau a tenu sa session ordinaire de l'année en cours le vendredi 30 Septembre 2011. C'est la salle de conférence du CREPA-Bénin qui a servi de cadre de travail à la quinzaine d'administrateurs à qui se sont ajoutés un membre du Comité Technique des Experts, le personnel du Secrétariat Exécutif et les Responsables du CREPA-Bénin. A l'issue de cette assise, d'importantes recommandations ont été faites pour la bonne marche du réseau.



Photo de famille des participants au CA 2011

La bonne marche d'une organisation dépend de la capacité de ses membres et dirigeants de respecter les textes statutaires qu'ils se sont donnés. C'est pour respecter ce principe de bonne gouvernance que les responsables du réseau se sont réunis en session du

conseil d'administration de l'année en cours. Au terme des travaux qui ont marqué cette assise, les administrateurs ont formulé des recommandations en vue de l'amélioration de la gouvernance interne du réseau d'une part ; et de l'amélioration de sa contribution au développement du secteur

Les Orientations stratégiques du plan stratégique 2009-2013 du réseau PNE-Bénin

- OS1 : appui au développement du cadre institutionnel pour la mise en synergie des efforts des acteurs du secteur et l'opérationnalisation de la GIRE ;
- OS2 : développement du leadership du PNE-Bénin en matière de promotion de la GIRE par le renforcement de ses capacités institutionnelles et organisationnelles ;
- OS3 : vulgarisation de l'approche GIRE par le développement des initiatives pilotes de démonstration.

de l'eau au Bénin d'autre part. Il s'agit de :

- la mise en place d'un comité de travail présidé par un membre du Conseil d'Administration avec les directions/services concernés pour étudier les dispositions d'adhésion dans le réseau, des services déconcentrés des structures centrales déjà membres du réseau,

- la proposition des mesures supplémentaires à prendre par les administrateurs pour la mobilisation des cotisations des membres du réseau,

- l'organisation d'une session extraordinaire du Conseil d'Administration pour l'étude approfondie du rapport relatif au développement organisationnel du PNE-Bénin.

Pour y parvenir, les participants ont fait la revue du compte rendu de la session de 2010 et le point de la mise en œuvre des recommandations y afférentes. Aussi, ont-ils apprécié le compte rendu de l'Assemblée Générale de 2010 et évalué la mise en œuvre des recommandations de cette AG. Les rapports d'activités technique et financier 2010, du Plan de Travail Annuel (PTA) et du budget 2011 ont également fait l'objet d'appréciation et de validation. Outre

les points sus énumérés, les participants ont pris connaissance du rapport d'activité janvier-juin 2011, étudié le rapport synthèse de l'étude sur le développement organisationnel du PNE-Bénin et le projet d'orientation pour le renouvellement des membres et du bureau du CA.

Rappelons qu'à l'ouverture des travaux de ladite session, le Professeur Abel AFOUDA, Président du PNE-Bénin, a souhaité dans son allocution, la bienvenue à tous les participants, précisé le contexte de déroulement de la présente session et rappelé les résultats phares obtenus dans le cadre des réformes entreprises par les gouvernements successifs grâce à l'accompagnement et au plaidoyer du PNE-Bénin depuis les dix (10) ans qu'il existe. C'est à la satisfaction de tous les Administrateurs que cette assise a pris fin avec des mots de félicitations adressés aux membres du Comité Directeur et à tout le personnel du Secrétariat Exécutif du réseau.

Rachel ARAYE K.

PNE-Bénin

Actualité

Amélioration de la gouvernance de la Lagune de Porto-Novo

Les usagers échangent sur les enjeux

Pour une gestion concertée et durable du complexe lagunaire de Porto-Novo partagé entre les Communes des Aguégoués, de Porto-Novo et de Sèmè-Podji, le Conseil Intercommunal d'Ecodéveloppement dudit complexe a organisé les 23 et 24 Août 2011 à la Maison Internationale de la Culture de Porto-Novo, une conférence sur l'état et les enjeux de sa gestion durable. Ont pris part à cette importante rencontre les autorités locales, les groupes d'usagers, les ONG, PTF, services et projets de l'Etat, des usagers et des acteurs à divers niveaux.



Préfet de l'Ouémé-Plateau pendant son allocution

Base essentielle des activités économiques, sociales et culturelles de la grande majorité des populations des Communes d'Adjarra, des Aguégoués, de Porto-Novo et de Sèmè-Podji, la lagune de Porto-Novo est malheureusement confrontée à d'énormes problèmes environnementaux dont notamment la pollution de l'eau et l'ensablement de la lagune qui entravent sa gestion durable. Au regard de cette situation, le CIED-Nokoué, soutenu par le Partenariat Local de l'Eau de l'Ouémé-Plateau (PLE Ouémé-Plateau) et le PNE-Bénin avec l'appui de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas a organisé une conférence sur l'état et les enjeux de la gestion durable de ce complexe lagunaire. S'inscrivant dans le cadre de l'initiative

d'appui à l'amélioration de la gouvernance de la Lagune de Porto-Novo, cette conférence a pour objectifs d'éveiller la conscience des riverains et usagers de cet écosystème sur l'état et les enjeux de la gestion durable du complexe d'une part ; et de mettre en place des dispositifs moraux, institutionnels et opérationnels susceptibles d'inverser la tendance actuelle liée à la



Photo de famille des participants à la conférence

dégradation continue de la lagune d'autre part. Elle vise également à mettre en place un environnement institutionnel et technique favorable à la gestion intercommunale durable et la restauration de la lagune de Porto Novo en concertation avec les communes riveraines, l'Etat et les usagers. A cette occasion, les représentants des différents usagers (pêcheurs, maraîchers, exploitants de sable, mareyeuses, conducteurs de barques, etc.), les acteurs des services centraux et déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement, les autorités locales et des services techniques des mairies ont convenu de la nécessité de créer un cadre de concertation en vue d'asseoir la gestion concertée et durable de la lagune.

Ainsi après des échanges fructueux, les participants ont pris conscience des défis à relever et de l'urgence d'avoir instaurer de nouvelles pratiques. Ils ont adopté la vision partagée à travers la Charte pour la gestion partagée et durable des ressources en eau du

complexe lagunaire de Porto-Novo et mis en place la Communauté pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau de la Lagune de Porto-Novo (CoGIREL). Ils ont également fait l'esquisse des éléments de mise en place des dispositifs opérationnels concernant le reboisement des berges et la lutte contre les plantes aquatiques proliférantes. Outre ces résultats, les participants ont formulé des recommandations qui vont de la vulgarisation de la Charte dans toutes les communes concernées par la promotion de la valorisation des plantes aquatiques proliférantes à des fins économiques (Compostage, artisanat) en passant par l'opérationnalisation des différents organes de la COGIREL et la prise des arrêtés communaux nécessaires pour la mise en œuvre effective des textes communaux et intercommunaux sur l'exploitation des ressources naturelles et des berges de la lagune. Cette conférence a été une grande réussite car, elle a permis de revoir les bases de la gestion intégrée de cette ressource en cours de dégradation. Les résultats issus de la conférence augurent d'un heureux aboutissement des actions pilotes GIRE au niveau de la lagune promues par le PNE-Bénin.

Zossou Elidja (Président du PLE Ouémé-Plateau)
Jacques Zinsou SOUDE (Facilitateur de l'initiative/PLE Ouémé-Plateau)

Actualité

Amélioration de la gouvernance de l'eau au Bénin

De l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le barrage d'Okpara

En vue de rendre opérationnelle la GIRE sur le terrain, le PNE-Bénin a engagé depuis 2010, des actions de démonstration sur des sites pilotes dont celui du barrage de l'Okpara, qui a fait l'objet en 2008, d'un séminaire national sur la problématique de la gestion durable dudit barrage. Avec l'appui de l'Ambassade du Royaume des Pays, le processus suit son cours pour l'amélioration de la gouvernance de cette ressource indispensable, pour la durabilité du service de l'eau potable d'une population de près de 200.000 habitants de la 3ème ville à statut particulier du Bénin à savoir, Parakou et de ses localités environnantes.



Prise d'eau au niveau Barrage de l'Okpara



Déversoir du Barrage de l'Okpara en réhabilitation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la quatrième composante intitulée «Appui au processus GIRE du Programme Pluriannuel d'Appui au secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PPEA) sous le financement de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) a lancé en 2009, le processus visant à mettre en œuvre des actions de démonstration de la GIRE sur des sites pilotes. Parmi ces sites, figurent en bonne place le barrage de l'Okpara, la lagune de Porto-Novo et la rivière Fourigninkèrè. Ainsi, une étude diagnostique et d'élaboration du plan d'action pour la gestion concertée et durable du barrage a été validée par les acteurs nationaux et locaux en Août 2010. Le plan d'action fait actuellement l'objet de mise en œuvre à travers le cadre institutionnel construit par les Communes concernées (Parakou, N'Dali, Tchaourou) réunies au sein du Territoire de Développement de l'Ouémé Supérieur (TDOS), en collaboration avec la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT), le Partenariat Local de l'Eau du Borgou (PLE Borgou) et les services déconcentrés de l'Etat.

Le diagnostic de l'exploitation et de la gestion du barrage de l'Okpara avait mis en évidence une panoplie de problèmes dont notamment l'exploitation anarchique des ressources ligneuses à des fins commerciales, l'utilisation des techniques de pêche destructrices des ressources ha-

lieutiques, le comblement et la pollution de la cuvette etc. Des actions sont alors proposées en vue de contribuer à venir à bout des problèmes majeurs relevés au niveau de ce barrage à la lumière des principes de la GIRE. Les grands axes d'orientation des actions pilotes à mettre en œuvre au niveau de ce site visent entre autres à : i) concevoir et rendre opérationnel le cadre institutionnel de gestion concertée et intégrée des ressources en eau du barrage ; ii) mettre en œuvre des actions pilotes de protection de la retenue assortie de mesures d'accompagnement impliquant les usagers et les riverains ; iii) appuyer l'élaboration d'un outil d'aménagement participatif et de gestion durable des ressources en eau du barrage de l'Okpara par les communes riveraines ; iv) promouvoir des partenariats pour la mise en œuvre des instruments d'aménagement adaptés ; v) contribuer à l'initiation et à la conduite d'une étude sur la faisabilité d'un dragage de la retenue.

Déjà des résultats probants enregistrés. D'août 2010 à fin août 2011, l'exécution de l'initiative pilote d'appui à l'amélioration de la gouvernance du barrage de l'Okpara est créditée de divers résultats au nombre desquels on peut mettre en exergue :

- l'autorisation et la décision des trois conseils communaux concernés qui ont abouti à la mise en place d'une convention de partenariat entre le TDOS et le PNE-Bénin prévoyant une contribution financière des trois (3) communes complémentaires

à l'appui financier du PNE-Bénin à travers le PPEA ;

- la mise en place et le renforcement de l'Unité de Gestion et de Facilitation de l'Initiative autour du Partenariat Local de l'Eau du Borgou ;

- la facilitation de l'intégration des principes de la GIRE dans les PDC/PDM des communes de Tchaourou, de N'Dali et de Parakou ;

- la formalisation d'un partenariat stratégique entre le PNE-Bénin, la DAT et le TDOS pour l'élaboration d'outils de gestion et d'aménagement durables du barrage ;

- la structuration des usagers en associations et comités multi usagers pour la promotion des bonnes pratiques d'utilisation du barrage et de ses ressources associées.

De façon concrète, on note la délimitation des zones d'aménagement du barrage de l'Okpara : cette action a consisté en la pré-identification des zones à reboiser ; la délimitation et la matérialisation du lit majeur de la retenue ainsi que de la bande des 50 m jouxtant le lit majeur ; et la délimitation d'une dizaine d'hectares de zones à reboiser dans le périmètre de protection immédiat (bande de 50m).

Plant de Khaya pour le reboisement

Activités de délimitation sur les sites de Kpassa. De même, comme acquis important, il y a le reboisement de 14,5 ha des berges et la sensibilisation des usagers sur la protection du barrage. Pour ce faire, le PNE-Bénin a sensibilisé les populations riveraines

qui, après avoir été organisées en associations/comité, participent pleinement aux activités de reboisement et d'entretien des plants mis en terre.

En matière d'actions de sensibilisation, le PNE-Bénin a initié la réalisation de panneaux de sensibilisation pour les différentes catégories d'usagers du barrage (pêcheurs, éleveurs, agriculteurs, exploitants forestiers, etc.) car, la GIRE ne concerne pas uniquement la gestion coordonnée de l'eau mais aussi celle des terres et des ressources y afférentes. Au total, une superficie de 14.5ha a été reboisée avec 2 000 plants dont 1 500 noix de Borassus et 500 Khaya pour cette année 2011. Le but final visé est de contrôler le processus de sédimentation de la retenue d'eau qui est déjà en stade empirique d'une part ; et de mettre une barrière pour sa protection contre les diverses formes de pollution.

En perspective, le Partenariat Local de l'Eau du Borgou (PLE Borgou), et maître d'œuvre délégué de l'initiative, entend aboutir avec le TDOS à l'élaboration d'un outil d'aménagement participatif et de gestion durable du barrage avec la mise en place d'un organe de gestion concertée. La réalisation des actions prévues sur ce site et la pérennisation de leurs résultats pourront garantir son usage pour des riverains et des peuhls transhumants d'une part, et l'approvisionnement en eau potable de la ville de Parakou d'autre part. Ces enjeux sont d'une importance capitale pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en ce qui concerne l'alimentation en eau potable des populations dans la ville de Parakou.

Armand HOUANYE,
(Coordonnateur du PNE-Bénin)
Arnauld ADJAGODO
(Chargé de Programme
du PNE-Bénin)
Rachel KARAYE
(Assistante Technique
au SE/ PNE-Bénin)

Parole aux Acteurs

Entretien avec le Maire des Aguégus

« J'invite chacun où qu'il se trouve à adopter de bons comportements.....pour garantir une exploitation durable du plan d'eau »

Confrontée à d'énormes problèmes dont notamment la pollution de l'eau et l'encombrement qui entravent sa gestion durable, la lagune de Porto-Novo a fait l'objet d'une conférence au cours de laquelle l'équipe de rédaction de votre bulletin a recueilli pour vous les impressions de M. James Houindo DEGBO, Maire de la Commune des Aguégus, Président en exercice du Conseil Intercommunal d'Eco-Développement Nokoué (CIED-Nokoué) qui regroupe les Communes d'Adjarra, des Aguégus, de Porto-Novo, de Sèmè-Podji et de Sô-Ava. Dans cet entretien, il donne d'une part, son appréciation sur l'initiative pilote GIRE en cours de mise en œuvre sur le site de la lagune de Porto-Novo et fait le point des activités menées et des résultats obtenus d'autre part.



En tant que Président du CIED-Nokoué, quelle est votre appréciation de l'initiative pilote GIRE- Lagune de Porto-Novo mise en œuvre par le Partenariat Local de l'Eau (PLE) de l'Ouémé-Plateau et soutenue par le PNE-Bénin avec l'appui de l'Ambassade Royale des Pays-Bas au Bénin ?

Il me plaît avant de partager avec vous mes impressions sur l'initiative en cours sur la lagune de Porto-Novo, de rappeler la mission principale du CIED-Nokoué que je préside. Il a pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté, d'appuyer la décentralisation, de conserver la biodiversité et le patrimoine culturel des communes grâce à une gestion concertée et durable de la lagune de Porto-Novo et du lac Nokoué, par la définition et la mise en œuvre d'une charte intercommunale.

De ce point de vue, son rôle est très important au regard de la situation actuelle. En effet, autrefois, la profondeur de la lagune de Porto-Novo était importante avec une moyenne de 6 mètres, et la circulation était aisée ; de plus, les espèces flottantes qui existaient étaient les nénuphars et la laitue

d'eau douce qui n'encombraient pas la surface et n'empêchaient pas aussi la circulation ; on distinguait une diversité élevée de poissons avec une production halieutique intéressante après les nuits de pêche.

Par contre aujourd'hui, la présence de la jacinthe d'eau rend difficile la navigation et les activités de pêche. A cela, s'ajoute le phénomène de comblement accentué qu'on observe par endroit. Si rien n'est fait, la lagune risque de disparaître. Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'initiative pilote GIRE- sur la lagune de Porto-Novo ne peut qu'être appréciée à sa juste valeur dans la mesure où elle permettra de réduire les difficultés rencontrées au niveau de la circulation en dégageant le plan d'eau des plantes aquatiques notamment de la jacinthe d'eau, premier ennemi des populations et améliorera la production halieutique. Il faut ajouter que l'Initiative facilite également la concertation entre les acteurs impliqués dans la gestion de cette ressource, ce qui présage d'une atténuation des conflits sociaux autour de la Lagune.

Depuis le démarrage de l'initiative, quelles sont les activités que vous avez menées et les résultats obtenus ?

Depuis le démarrage de l'initiative, nous avons, en terme d'activités menées, mis en place le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) et tenu la 1ère session de ce Comité. Nous avons organisé des séances d'échanges sur le contenu de l'initiative avec les différents acteurs. Ces séances ont permis l'appropriation du contenu de l'initiative action pilote GIRE

Lagune de Porto-Novo par les différents acteurs. Nous avons aussi apporté un appui à la structuration des usagers et travaillé à la tenue de la conférence des acteurs et usagers sur l'état et les enjeux de la gestion durable du complexe lagunaire. Notons aussi que les dispositions sont entièrement prises pour le reboisement des berges et la campagne de lutte contre les plantes aquatiques proliférantes sur la lagune.

Parlant de la conférence des parties prenantes sur l'état et les enjeux de la gestion durable du complexe lagunaire, pourquoi une telle conférence ? Quelles sont vos attentes à propos ?

Cette conférence vise à mobiliser toutes les parties prenantes (acteurs et usagers) impliquées dans l'exploitation et la gestion de la lagune, afin d'éveiller leur conscience sur l'état et les enjeux de la ressource, de partager avec eux la vision pour une gestion durable de la ressource, d'harmoniser le mode de participation des acteurs et usagers à la mise en œuvre de l'initiative, de convenir du rôle et des responsabilités des organisations d'usagers dans la mise en œuvre de cette initiative et de convenir du mandat, de la composition et du fonctionnement de l'organe. Au cours de ces assises, nous pouvons dire sans nous tromper que les résultats atteints sont encourageants et peuvent nous aider à inverser les tendances inquiétantes observées à l'état des lieux. Au nombre de ces résultats, nous pouvons inscrire :

- l'adoption des textes (Charte pour la GIRE Lagune et Code de Fonctionnement pour la CoGI-

REL) ;

- la mise en place de la CoGIREL (dont les principaux organes sont l'Assemblée de la Communauté et le Comité Intercommunal de Veille) ;

- l'adhésion des parties prenantes (usagers et acteurs) ;

- la signature de la Charte par les autorités communales ;

- la remise de matériels au CIED-Nokoué dans le cadre de l'appui au fonctionnement de son siège.

Comme changements qualitatifs attendus dans la gestion de la lagune, il s'agit de trouver des solutions aux problèmes relatifs à l'envahissement du plan d'eau par les plantes aquatiques proliférantes, au phénomène du comblement et à la pollution avec ses conséquences sur la production halieutique.

Quel message, avez-vous à adresser aux autres communes ayant en partage avec la commune des Aguégus, la lagune de Porto-Novo ?

Je vous remercie de me donner l'opportunité de lancer un appel à l'endroit des autorités, acteurs et usagers des autres communes ayant en partage la lagune de Porto-Novo. Tout en m'engageant au nom de mes collègues Maires et au nom des communautés du Conseil Intercommunal d'Eco-Développement Nokoué (CIED-Nokoué) à faire bon chemin avec le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) et tous les autres partenaires pour l'atteinte des objectifs de l'association intercommunale CIED-Nokoué, j'invite chacun où il se trouve à adopter de bons comportements dans le respect scrupuleux des quatre objectifs de la charte pour garantir une gestion et une exploitation durable du plan d'eau. De plus, la mise en synergie de toutes les actions permettra d'assurer une gestion rationnelle, efficace et efficiente des ressources disponibles.

**Propos recueillis par
Rachel ARAYE K.
PNE-Bénin**

SPECIAL 10 ANS

Carel de Groot, Premier Secrétaire, Expert en Eau à l'Ambassade des Pays-Bas près le Bénin

« Dans les années à venir, le PNE doit aller à l'opérationnel dans la mise en œuvre des principes de la GIRE »

Carel de Groot est Expert en eau et 1er Secrétaire à l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Un Partenaire stratégique qui accompagne le Bénin dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement et le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin). Très averti des avancées et défis du secteur ces dernières années, il salue dans cet entretien, le rôle important de plateforme par excellence que constitue le PNE-Bénin. En insistant sur la nécessité pour le PNE-Bénin d'aller à l'opérationnel dans la mise en œuvre des principes de la GIRE, il lance un vibrant appel aux acteurs du secteur et au Gouvernement afin de mettre les questions d'hygiène et d'assainissement, au cœur des priorités nationales du Bénin.



Depuis 2004, l'Ambassade des Pays-Bas accompagne techniquement et financièrement le PNE-Bénin dans la promotion et la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Bénin. Comment appréciez-vous cette collaboration ?

J'apprécie très bien cette collaboration et je pense que le PNE joue un rôle important dans le secteur avec toutes les organisations de la société civile et les structures qui le composent, y compris le Gouvernement, le secteur privé et autres. Je pense qu'à travers le PNE, on peut s'assurer que les efforts dans le domaine de la GIRE sont des efforts partagés et, nous apprécions fort bien cette collaboration.

En quoi, selon vous, les activités menées par le PNE-Bénin contribuent au développement du secteur de l'eau ?

Le PNE ayant eu le mandat d'organiser les partenaires, pas seulement au niveau national, mais aussi au niveau régional et local, je pense que le PNE met à la disposition du secteur, un instrument important : une plateforme institutionnelle importante pour accéder aux populations et pour mobiliser, impliquer et informer les populations sur les ac-

tions menées dans ce domaine. Et le PNE fait de son mieux. Je pense aussi qu'il réussit largement dans l'atteinte des objectifs.

Quels sont aujourd'hui, les défis que doit relever le PNE-Bénin pour mieux jouer son rôle ?

Un des défis majeurs dans le domaine de la GIRE est d'aller au-delà de la phase de conception. Le problème actuel est qu'il y a beaucoup de choses qui sont écrites sur papier. Mais dans la pratique, il reste beaucoup de problèmes à résoudre. Donc, je pense que dans les années à venir, le PNE doit s'atteler à la mise en œuvre des principes de la GIRE plutôt que de continuer à se focaliser seulement sur la communication, l'information, l'éducation et le plaidoyer. Disons, au niveau national, il faut vraiment aller au niveau opérationnel. Je pense que c'est à ce niveau qu'existe le défi majeur : passer d'une phase conceptuelle, de communication à une phase opérationnelle.

En tant que principal partenaire du PNE-Bénin, quels sont les aspects sur lesquels vous comptez apporter un renforcement dans la collaboration que vous avez avec le PNE ?

C'est difficile à dire parce que nous sommes actuellement en train de clôturer la première phase de notre programme. Cette phase prendra fin en décembre 2012. Donc, en cette année, il y aura une évaluation de l'expérience, et en même temps, il y aura une nouvelle formulation de programme. Dans ce cadre, une réflexion sera menée avec l'ensemble des partenaires, pas

seulement le PNE, mais l'ensemble des acteurs du secteur. Ce ne sera pas des discussions de l'Ambassade. De toutes les façons, il y a deux choses importantes à débattre à savoir le contenu et les modalités de notre coopération. Ces deux discussions restent à mener. Nous sommes aussi dans une dynamique où nous voulons davantage, responsabiliser le Gouvernement. Nous voulons aussi davantage faire coordonner, là encore c'est le Gouvernement qui le fait, l'ensemble des partenaires dans le secteur. Nous voulons également étudier le fait qu'au lieu que l'Ambassade ait un partenariat avec le PNE, que ce soit plutôt le gouvernement qui l'ait. Ce sont des discussions à mener dans la logique du dynamisme du secteur et de la coopération. Vous conviendriez avec moi que ce serait mieux qu'il y ait un partenariat fort entre le Gouvernement et le PNE, comme c'est le cas aux Pays-Bas. Nous avons aussi un Partenariat National de l'eau au Pays-Bas qui reçoit une subvention de la part du gouvernement. Mais, cette réalité n'est pas encore effective au Bénin, et le PNE dépend largement des financements de l'extérieur. Voilà, les choses que nous allons regarder de près dans les prochains jours.

Un message à l'endroit des acteurs du secteur de l'eau ...

Le message que j'ai pour eux, c'est de les exhorter à aller de l'avant et à mettre en œuvre ce qu'ils promettent et élaborent. Le Bénin est bien connu comme un pays bien encadré sur papier. Nous avons beaucoup de politiques, de stratégies, de plans d'action. Bref, il y a beaucoup de choses sur papier et qui encadrent bien le secteur. A ce niveau, il n'y a pas de problème. Là où il faut faire des progrès, c'est sur le plan institutionnel et

financier. Certes, les bailleurs vont apporter une assistance, mais ce ne sera jamais suffisant pour faire ce qu'il faut au Bénin. Je pense qu'il y a des défis à relever sur le plan institutionnel et financier. Cela contribuera aussi à relever les défis dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement qui sont un aspect de la GIRE. Car, la GIRE est grand et on a tendance à la confiner à l'eau. Le Bénin a beaucoup de problèmes sur le plan de l'assainissement et de l'hygiène. Je ne sais pas trop, mais entre 2007 et 2010, il y a une étude d'impact qui a été menée par notre ministère au Pays-Bas ensemble avec le ministère de coopération en Allemagne. Cette étude a quand même mis en exergue le besoin de renforcer les actions surtout dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement de base. Pour donner un exemple, ils ont constaté que l'eau qui sort du robinet, c'est de l'eau potable. Il n'y a pas de problème à ce niveau là. Mais, l'eau qui est consommée par les populations n'est pas une eau de qualité acceptable. Ce qui explique que les gens ne manipulent pas bien l'eau, ne conservent pas bien l'eau chez eux. Cela montre la nécessité de s'investir dans ce domaine. Sinon, l'impact ne sera pas au rendez-vous. On note que malgré les investissements dans l'approvisionnement en eau potable, ça ne sert pas encore à grand-chose, cela n'a pas d'impact sur la santé des populations. Donc, c'est cela mon message. Je veux leur demander d'aller au-delà des papiers, d'aller à l'opérationnel et de s'investir davantage dans le domaine de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.

*Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON (RJBEA)
et
Rachel ARAYE (PNE-Bénin)*

SPECIAL 10 ANS

Léon Anatole Fassinou, Directeur Général Adjoint à la DGEau

« Tous les membres doivent tout faire pour que la direction du PNE ne soit pas politisée »

La Direction Générale de l'Eau est l'un des partenaires clés du PNE-Bénin. Au centre des mutations que connaît le secteur et pour lesquelles le PNE-Bénin travaille inlassablement, cette direction a bien voulu s'exprimer à l'occasion des dix ans de la plate-forme. Dans cet entretien, le Directeur Général Adjoint de l'Eau, Léon Anatole FASSINOU rappelle les conditions de mise en place du PNE-Bénin, apprécie la collaboration et met en garde les organisations membres sur la nécessité d'une bonne transition à la tête de la plateforme afin de sauvegarder les acquis et construire l'avenir.



La DGEau a été au début de l'aventure avec le PNE-Bénin et très active, vous avez personnellement contribué à la naissance de ce réseau. Racontez-nous comment cette aventure a commencé...

On a voulu mettre un partenariat en place qui allait regrouper tous les acteurs du secteur de l'eau et on a souhaité que cela soit une Organisation non gouvernementale. Il est vrai qu'on savait que ce serait un partenariat très difficile parce qu'on se demandait d'où allait venir les ressources qui allaient alimenter le partenariat. Mais le comité qu'on a mis en place a commencé par travailler en 2004. Au début, tout le monde, et y compris moi particulièrement, ne croyait pas trop que ce partenariat allait fonctionner. Tout simplement parce qu'il y avait des craintes par rapport au paiement des cotisations.

Depuis lors le PNE a vécu et des actions ont été entreprises. Aujourd'hui, quelle appréciation faites-vous du chemin parcouru ensemble avec la DGEau ?

D'abord, il faut reconnaître que le PNE a beaucoup lutté pour que la loi sur la gestion de l'eau soit votée à l'Assemblée

Nationale. C'est un acquis et le PNE a fait beaucoup lutté pour qu'on en arrive là. Après cette loi, nous avons vu les activités que le PNE a menées. Il est vrai qu'avant cette loi, le PNE menait des activités mais, il était bloqué par la non adoption de cette loi. Par exemple, j'étais dans le Borgou quand le PNE pour permettre à tout le monde d'être imprégné des activités de la GIRE, est passé dans les départements et confiait aux directeurs départementaux, des thèmes à développer et à animer au cours des séances avec les acteurs sur la GIRE. Ces thèmes permettaient d'abord, aux directeurs eux-mêmes de s'imprégner et de l'expliquer. Je me souviens que le PNE a fait le tour de tous les départements et tous les directeurs départementaux avaient développé ces thèmes. Je crois que c'était une bonne chose. Cela a permis le resserrement des liens entre le PNE et les directions départementales de l'eau. Deuxièmement, cela a permis à beaucoup de gens, de se rendre compte que le Bénin a effectivement adopté la GIRE.

Depuis ses débuts, le PNE a toujours travaillé avec la Direction Générale de l'Eau. Comment appréciez-vous cette collaboration ?

La Direction Générale de l'Eau est une structure étatique et nous avons des problèmes de lourdeur administrative. Parce que nous sommes beaucoup sollicités par les réunions et les tâches administratives et cela fait que le PNE, voulant des résultats, nous bouscule et nous permet de vite prendre à cœur, certains problèmes qui devaient peut-être prendre beaucoup de temps. Le PNE a toujours aidé la Direction Générale de l'Eau à vite réagir sur certaines acti-

tivités.

Cela fait dix ans maintenant qu'il existe et il constitue avec son expérience, un tremplin pour tous les acteurs du secteur (la société civile, le gouvernement, le secteur privé). A l'occasion de ces dix ans, qu'est-ce que vous avez comme message ?

Il faut que le PNE continue d'exister toujours. Ainsi, tous les membres doivent tout faire pour que la direction du PNE ne soit pas politisée. C'est très important. Il faut aussi que les idées nobles qu'on avait au début, continuent toujours. Seulement, il y a que le PNE a embrassé beaucoup d'activités. C'est une bonne chose parce que c'étaient des activités qui étaient laissées pour compte. Mais, à un moment donné, il faudrait qu'on voit comment prioriser les activités. Aussi, il faut qu'on arrive à rajeunir la direction du PNE. Dans les statuts, on avait dit qu'il aurait une certaine alternance. Mais, on n'a pas pu le faire. Au dernier Conseil de l'Administration, les dirigeants ont eux-mêmes demandé à ce qu'on fasse vite pour renouveler les membres. Donc, il faudrait que tout le monde ait à l'idée, qu'il y a nécessité de mettre à la tête du PNE, des gens capables de faire le travail. Il ne sert à rien de vouloir changer pour après rentrer dans une certaine léthargie. Parce qu'aujourd'hui, ceux qui sont dans le bureau, sont vraiment engagés et ont vite compris pourquoi le PNE est là. Et si jamais, nous choisissons des gens qui ignorent pourquoi le PNE existe, je crois qu'on va tomber dans l'abîme.

En tant que Direction Générale de l'Eau, qu'est-ce que vous attendez du PNE pour les prochaines années au niveau de votre collaboration ?

Nous souhaitons une collaboration très étroite parce qu'il y a des activités qui pourraient être facilement exécutées par le PNE, alors que pour l'administration, il faut des procédures trop longues. Prenons en exemple les activités pilotes GIRE que le PNE est en train de mener aujourd'hui à Natitingou, Parakou, ou sur la lagune de Porto-Novvo. Si c'était l'administration, il faut du temps avant d'être effectif. Il faut signaler que ces activités pilotes réunissent les autorités locales, les populations, et tout ce monde dans un même creuset, parlant de la Gestion intégrée des ressources en eau. L'administration n'aurait pas cette facilité de réunir tout ce monde en un temps record. Donc, pur les années à venir, il faudra que la collaboration avec la DG/Eau continue et que l'on puisse nous accorder sur des problèmes touchant au secteur de l'eau.

Est-ce que vous voyez un certain nombre d'aspects sur lesquels, il faudra renforcer ce partenariat entre la DG/Eau et le PNE ?

Ce partenariat doit être renforcé sur la préservation des écosystèmes en général, l'eau de surface et si on va un peu loin, sur les problèmes touchant les eaux souterraines.

Un mot de fin...

Je souhaite une longue vie au PNE. Il faut que tous ceux à qui reviendra la direction du PNE, puissent suivre les pas des premiers. C'est cela qui est très important. Il faut qu'ils soient modestes, humbles pour que vive le PNE.

*Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON*

SPECIAL 10 ANS

Harold Van der Hoek Représentant-Résident de Protos

« Le Partenariat avec le PNE-Bénin doit continuer et s'intensifier »

Protos-Bénin est pour le PNE-Bénin, l'un des premiers et fidèles partenaires depuis sa mise en place. Après une dizaine d'années de chemin parcouru ensemble, le nouveau Représentant-Résident de Protos, Harold Van der Hoek évalue et apprécie dans cet entretien, ce partenariat fructueux. Pour lui, il n'y a pas de doute, le partenariat avec le PNE-Bénin, doit s'intensifier et s'ouvrir à d'autres champs d'actions pour un meilleur ancrage de la GIRE et une bonne connaissance des eaux souterraines au Bénin.



Depuis 2004, Protos-Bénin soutient le PNE-Bénin dans le développement de ses activités. Quelles appréciations faites-vous de cette collaboration ?

Je suis au Bénin il y a seulement deux mois. Avec les opinions de quelques uns de mes collègues, je peux dire que le PNE-Bénin est un partenaire privilégié de Protos. Et je pense que notre collaboration est étroite et directe. Nous entretenons de très bonnes relations, nous travaillons ensemble sur la mise en œuvre des programmes et au niveau du plaidoyer. Et, on essaye aussi de formuler des projets ensemble.

Face à certains résultats notamment les « aventures de Houéfa », le Livre bleu... qui sont le fruit de cette collaboration. Quelle est votre réaction ?

Il y a des résultats qui sont très utiles, bien sûr le Livre bleu. Ce sont de bons résultats mais le PNE-Bénin a aussi eu de bons résultats au niveau du plaidoyer. C'est aussi un peu sa force. Et il représente vraiment la société civile dans le secteur de

l'eau. Aujourd'hui, tout ce qui découle du Livre bleu dont la nouvelle loi portant gestion de l'eau, fait partie également des résultats du PNE. Bien sûr que nous avons appuyé ces actions là mais le mérite revient au PNE. Car, c'est le fruit du travail du PNE.

Après ce chemin parcouru, comment voyez-vous l'avenir de ce partenariat ?

Nous venons de terminer la formulation du projet Le Local financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers la Facilité africaine de l'eau. C'est un projet qu'on a commencé à élaborer ensemble avec le PNE-Bénin, il y a plus de deux ans déjà. Donc, à travers ce projet, le partenariat évolue. Bien sûr qu'il y a aussi d'autres partenaires comme le PDM, qui se sont beaucoup investis dans l'élaboration de ce projet. On espère qu'à partir de janvier 2012, on peut commencer mettre cela en œuvre dans les deux départements de l'Atacora et de la Donga. C'est aussi un résultat qui découle du Livre bleu et il est prévu que le comité de pilotage du Livre bleu pilote le projet. On sait très bien que les communes n'ont pas les moyens. Ce projet sera une bonne opportunité pour elles mais aussi pour nous, d'apprendre et de mettre en œuvre notre approche. C'est un élément qui est plus

concret.

On travaille aussi avec le PNE sur la GIRE mais cela reste toujours très limité. C'est-à-dire seulement sur le secteur de l'eau potable. Et je pense qu'on doit aller au-delà. Il y a le PANA pour le Bénin et je sais que c'est plutôt dans le secteur du changement climatique. Mais, j'ai compris que le Bénin est un des rares pays dont le plan est financé par l'étranger. Et donc, c'est aussi une opportunité qu'il faut saisir parce que la GIRE, c'est un vrai élément pour faire face au changement climatique. Le problème est que le PANA est surtout élaboré par le ministère de l'environnement et le ministère de l'agriculture, alors que le secteur eau potable est un peu oublié. Et donc le rôle du PNE, sera de mener le plaidoyer afin que le PANA s'étende aussi au secteur de l'eau en général et l'eau potable plus précisément. Mais, dans ce travail, il faudra que le PNE, dans son plaidoyer touche aux autres aspects de l'eau par rapport aux différentes fonctions de l'eau notamment l'agriculture et l'environnement.

Dans le secteur de l'eau potable, le PNE-Bénin a beaucoup fait des formations et des sensibilisations sur la GIRE. Selon vous, que reste-t-il à faire ?

Au niveau local, c'est vrai qu'il y a un travail qui a été fait avec les communes autour des forages artésiens. Mais aussi, au niveau macro ou national, des choses ont

été réalisées. Au niveau national, c'est le plaidoyer. Et le plaidoyer, on peut le renforcer en montrant les bonnes pratiques que nous avons développées et les résultats obtenus localement.

Si c'est dans le secteur de l'eau où on a plus d'expérience, nous avons testé des choses et maintenant, il faut faire des liens avec des centres de connaissances. Parce que, je pense qu'il manque aussi une certaine connaissance au niveau des eaux souterraines. Jusque là, on ne sait pas exactement ce qui se passe. Pourtant, on fait des aménagements, on met en place des modes de gestion. Mais après, le jour où l'eau tarit, ce serait dommage. On travaille un peu trop vite sur ce plan là. Donc, on doit renforcer notre connaissance et donc travailler avec des centres de connaissance et de recherche. Après les formations, il faut mettre en œuvre des actions plus concrètes.

Quel est l'avenir du partenariat avec le PNE-Bénin ?

Pour nous, c'est de continuer ce partenariat et l'intensifier encore. Il faut aussi comprendre que le PNE est peut-être un peu surchargé. Il y a peu de moyens, peu de personnel pour réaliser certaines ambitions. Au niveau de la collaboration, il faudra voir comment le renforcer financièrement et en ressources humaines.

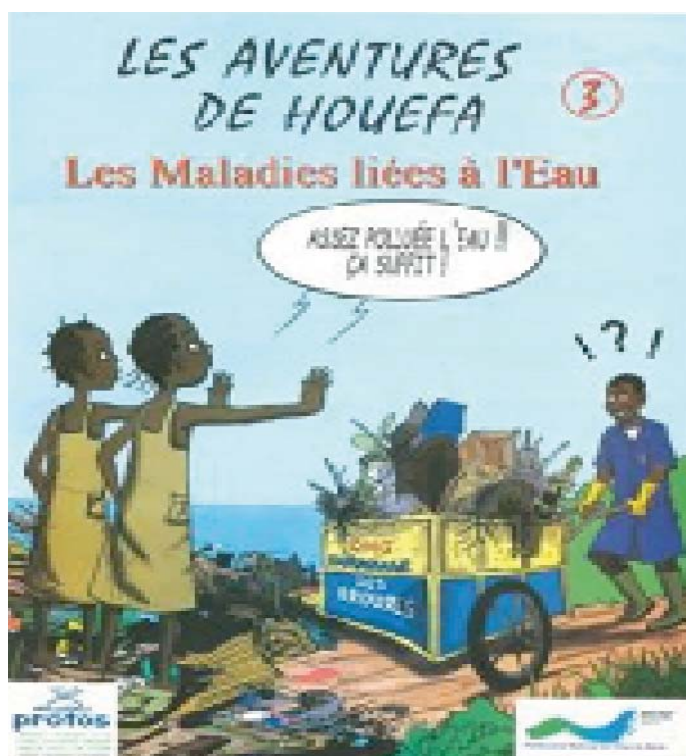
*Propos recueillis par
Alain TOSSOUNON*

Analyse

10 ans d'engagement renouvelé pour la GIRE et l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau au Bénin

Encore des défis à relever par le PNE-Bénin

A sa création en 2001, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) avait pour vocation de promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et contribuer efficacement à l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau. Dix ans après, s'il a réussi à se positionner comme la plate-forme incontournable des acteurs du secteur, il reste toujours fidèle à ses missions traditionnelles. Aujourd'hui, après les résultats satisfaisants enregistrés, il ambitionne d'aller plus loin à travers des actions pilotes de démonstration de la GIRE sur des sites pilotes.



Les Aventures de Houéfa, un outil précieux de sensibilisation de la couche juvénile

La gestion des ressources en eau ne peut continuer de se faire uniquement de façon sectorielle. C'est le combat qu'a entrepris le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) pour rompre avec les anciennes habitudes de gestion et de gouvernance du secteur. Ainsi, mis en place en septembre 2001, suite à une Assemblée Générale constitutive avec 147 délégués présents, le PNE-Bénin, plateforme des acteurs du secteur de l'eau,

s'est engagé à promouvoir et stimuler la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin.

Depuis 2004 où ses activités ont réellement démarré, elles ont évolué au fil du temps. De l'information, la communication et la sensibilisation sur la GIRE, au renforcement des capacités des acteurs, le PNE-Bénin s'est employé à l'organisation des acteurs ainsi qu'au plaidoyer et à l'accompagnement de l'Etat béninois pour l'amélioration

de la connaissance de l'état de gestion des ressources en eau, le développement d'un environnement favorable pour la mise en œuvre de la GIRE au Bénin et l'opérationnalisation de la GIRE sur le terrain.

Des acquis importants, fruit d'un engagement constant. Au terme des dix années d'existence du PNE-Bénin dans le secteur de l'eau, plusieurs résultats sont à son actif. Et ce, grâce au soutien permanent de différents par-

tenaires dont Protos, l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas,...

Aujourd'hui, au nombre de ces résultats qui constituent des pas importants, en matière de promotion de la bonne gouvernance du secteur au Bénin, on peut citer : la mise en place d'un environnement favorable à la GIRE au Bénin marqué entre autres par : i) l'adoption par le Gouvernement d'une politique nationale de l'eau en 2009 ; ii) le vote le 21/10/10 et la promul-



Analyse



Caravane au cours de la Journée Mondiale de l'Eau édition 2011

gation le 24/11/10 d'une nouvelle loi portant gestion de l'eau au Bénin, iii) la validation du Plan d'Action National de GIRE en février 2011. En matière de renforcement de capacités, des sessions de formation ont été organisées pour le développement des capacités techniques sur la GIRE des ministères sectoriels, des autres parties prenantes de l'administration publique du secteur de l'eau, des communes et des ONG. De même, afin de renforcer les actions d'information, de communication, de sensibilisation, de plaidoyer et de promotion de la GIRE et de mise en place des cadres de concertation, le PNE-Bénin a mis en place le site internet (www.gwppnebenin.org) en 2005. Ce site Web a connu une refonte en 2009 avec la mise en ligne d'une base de données sur la documentation du secteur de l'eau et le répertoire des professionnels par domaine de compétence. Il faut noter également le développement des outils de promotion de la GIRE (outils PHAST-GIRE) autour des ouvrages d'AEP dans 22 communes du Bénin (départements du Mono, Couffo, Ali-

bori, Borgou, Atacora et Donga), le développement et la dissémination des supports de sensibilisation du grand public sur les questions liées à l'eau, l'édition et la diffusion périodique d'une revue électronique « les Pages Bleues » et des bandes dessinées sur l'eau en milieu scolaire, l'organisation des jeu-concours sur les questions liées à l'eau en milieu scolaire et sur l'eau, l'assainissement et la GIRE à l'endroit des journalistes. Aussi, a-t-il mis en place 8 Partenariats Locaux de l'Eau très opérationnels pour la promotion de la GIRE au niveau décentralisé sur toute l'étendue du territoire national, le Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA) actif dans la veille citoyenne et la sensibilisation sur les questions liées à l'Eau Potable et à l'Assainissement (AEPA) et la GIRE depuis 2007. Il a conduit le processus réussi d'intégration des questions liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les curricula de l'enseignement primaire en collaboration avec le Ministère en charge de l'éducation. Depuis Août 2010, le PNE-Bé-

nin facilite également la mise en œuvre des actions pilotes de démonstration de la GIRE autour de trois sites à savoir, la retenue d'eau de l'Okpara dans la commune de Parakou (département du Borgou), la rivière Fourgninkéré dans la commune de Natitingou (département de l'Atacora) et la lagune de Porto-Novo dans le département de l'Ouémé. Il a aussi facilité d'une part, le processus de planification de la GIRE au Bénin, le processus d'élaboration du Livre Bleu Bénin et participer activement à l'initiative pilote de reddition de comptes au niveau local au Bénin.

Malgré tout, de nouveaux défis restent à relever

En dépit des résultats évoqués, le PNE-Bénin doit renforcer ses acquis pour un meilleur ancrage de la GIRE dans les politiques et stratégies de développement du Bénin. Ainsi, face à ce chantier toujours ouvert, il doit faciliter la mise en œuvre des chantiers du Livre Bleu Bénin Bénin pour l'accès durable, équitable et efficient des populations béninoises aux services d'eau potable et

d'assainissement, la mise en œuvre du nouveau cadre de gestion des ressources en eau à travers la création et l'animation i) du Fond National de l'Eau, ii) de l'Agence Nationale de l'Eau, iii) du Conseil National de l'Eau, iv) des comités de Bassin) des ressources en eau du Bénin. Aussi, doit-il promouvoir l'extension de l'initiative des actions pilotes GIRE à d'autres sites sur toute l'étendue du territoire.

Dans un futur proche, le PNE-Bénin qui ambitionne d'aller plus loin, devra accroître et dynamiser ses Partenariats Locaux de l'Eau (PLE) pour une meilleure couverture du territoire et surtout pour mieux étendre ses actions dans tous les départements du pays. C'est à ce prix que le PNE-Bénin et ses partenaires resteront et demeureront toujours avant-gardiste d'une bonne gouvernance du secteur de l'eau au Bénin.

Bonaventure KITI
(RJBEA)

Rachel ARAYE K.
(PNE-Bénin)

Conseils et Innovations

« 10 ans de service au développement du secteur de l'eau au Bénin »

Chers

- Décideurs et Acteurs techniques des niveaux national et local du secteur de l'eau ;
- Acteurs des ONGS intervenant dans le secteur de l'eau.

Le PNE-Bénin met à votre disposition des Notes Techniques d'Orientations dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance de l'eau au Bénin.



CONSULTER
CES NOTES
TECHNIQUES
SUR

www.gwppnebenin.org